

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

*cerfa*N° 14734\*03

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

		Cadre réservé à l'autorité e	nvironnementale	
Date de réception		Dossier complet le :	12	N° d'enregistrement :
164012	דוע	161/012	All Control of the Co	2017-5492
REALISATION D'UN LO Le Domaine de la Tuil		1. Intitulé du p	rojet	
	2. Identification du	s (ou des) maître(s) d'ouvro	ige ou du (ou des)	pétitionnaire(s)
2.1 Personne physiq	ve			
Nom		Prénor	ń	
2:2 Personne morale Dénomination ou ra		SOPRIM		
Nom, prénom et qua				
habilitée à représente		Averseng Philippe		
RCS / SIRET   3 4	9   0   0   1   7	15 0 0 0 0 1 4	Forme juridique	SARL
		ez à votre demande l'an		
3. Catégorie(s) ap		dimensionnement correspo	ondant du projet	22-2 du code de l'environnement et seuils et critères de la catégorie
47. Premiers boiseme en vue de la reconver a) Défrichements sour titre de l'article L. 341- en vue de la reconver sur une superficie tota fragmentée, de plus d	sion de sols. mis à autorisation au -3 du code forestier sion des sols, portant ale, même	Création d'un lotissement d de Surface habitable.	ont l'assiette fonçiè	vires nomenciatures (ICPE, IOTA, etc.) re est de 8375 m² et 1575 m²
		4. Caractéristiques génér	ales du projet	
Doivent être annexé	es au présent formu	laire les pièces énoncées (		formulaire
		tuels travaux de démolition		
Réalisation d'un lotiss	ement de / lots			
100				
L				

AND THE RESIDENCE OF THE PARTY		
<b>4.2 Objectifs du projet</b> Création d'une voie de desserte , accès aux l		
Création d'une voie de desserte, accès aux l	ots et espaces verts	
The second secon		
The second secon		
Landa de la companya		
MAY 2 - 2 // 2 - 2		
4.3 Décrivez sommairement le projet		
4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux		
4,3,1 dans sa phase mayaux	The state of the s	
Le défrichement sera réalisé sur la voie de d	esserte, les trottoirs, accés aux lots, et su	r les emprises des constructions.
	T	
4.3.2 dans sa phase d'exploitation		
Il n'y aura pas d'exploitation lors du défriche	ement.	
La phase d'exploitation concernera la desse	rte du lotissement	
La phase d'exploitation concernera la desse	rte du lotissement.	

Gra	u projet et superficie globale de l'opérati ndeurs caractéristiques		e mesure utilisées Valeur(s)
uperficie globale uperficie lotie uperficie des lots urface habitable spaces libres communs spaces libres sur les lots		8375 m² 8242 m² 6251 m² 1575 m² 1450 m² 3771 m²	
l.6 Localisation du projet Adresse et commune(s)			
d'implantation	Coordonnées géographiques <sup>1</sup>	Long. <u>44°54°36 "N</u>	Lat. 00 ° 44 ' 49 " O
aint Aubin de Medoc	Pour les catégories 5° a), 6° a), b et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° : 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :  Point de départ :  Point d'arrivée :  Communes traversées :	Long ° _ ' _ " _ Long ° ' _ " _ "	Lat ° " _ Lat ° " _ " _ " _ " _ " _ " _ " _ " _
7 S'agit-il d'une modification/exte 4.7.1 Si oui, cette installation	Joignez à votre demande les ann nsion d'une installation ou d'un ouvrag ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d	e existant? Oui	Non X

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer natamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <a href="http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-données-environnementales-.html">http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-données-environnementales-.html</a>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<a href="http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/">http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/</a>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		X	
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		×	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?		×	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		X	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		X	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		X	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
Dans une zone de répartition des eaux ?		×	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?		×	
Dans un site inscrit ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		X	
D'un site classé ?		×	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles **6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ?** Veuillez compléter le tableau suivant : De quelle nature ? De quelle importance ? Oui Non incidences potentielles Appréciez sommairement l'impact potentiel Engendre-t-il des

Ressources	prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	X			
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	X			
	Est-il excédentaire en matériaux ?	X			
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?	X			
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	X			
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site?	X			

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	X	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	X	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	X	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	×	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	X	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	X	
	Engendre-t-ii des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	×	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	×	Gestion des eaux pluviales uniquement par voie d'infiltration suite à étude de sol.
	Engendre-t-ii des effluents ?	×	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	×	

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		×	
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?		X	
approuvés	7			iles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
Oui	Non X Si oui, décri	vez les	quelles :	
	nces du projet identifi Non X Si oui, décr			es susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments):
7. Auto-évaluation (facultatif) Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation
environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.
A notre sens pas, le projet n'a pas à faire l'objet d'une étude d'impact, dans la mesure ou celui-ci est réalisé sur une zone non
sensible et respectera au maximum la nature. Nous conservons 63 % d'espaces verts.
Nous conservons ou 76 d'espaces verts.
8. Annexes

	8. Annexes	
8	.1 Annexes obligatoires	
	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	×
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	×
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Esquissse du lotissement projeté.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

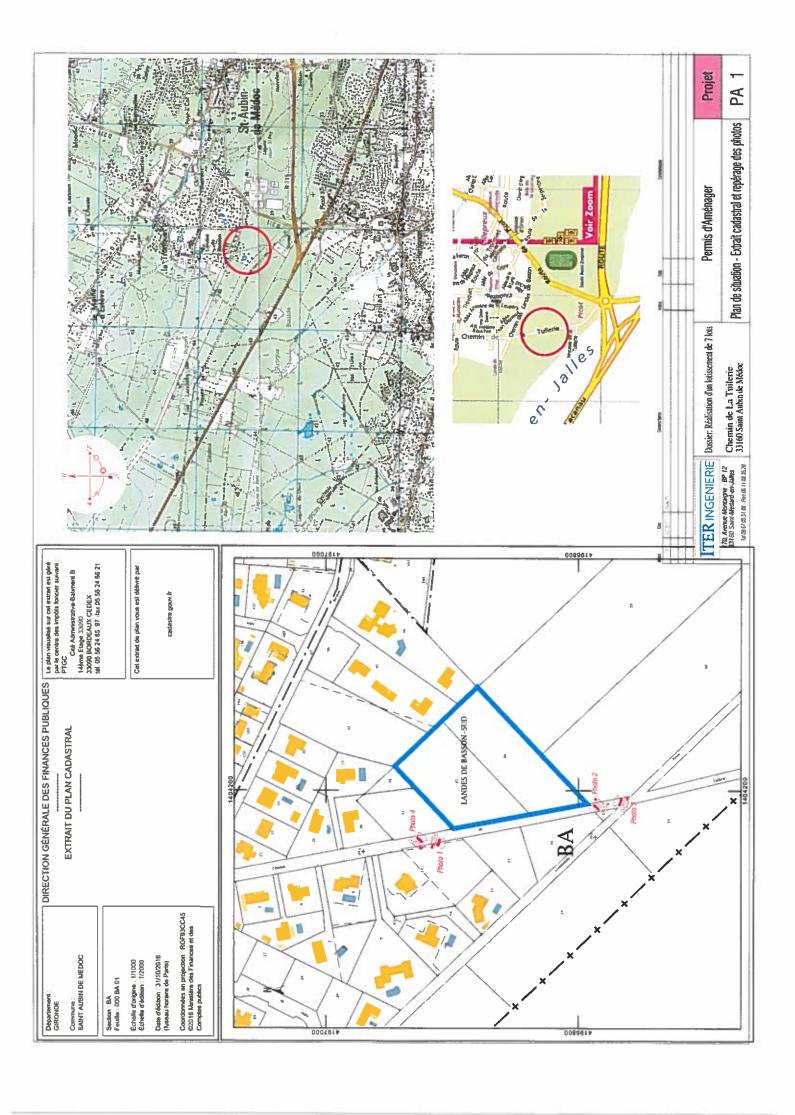
Fait à Saint medard en Jalles

le, 12/10/2017

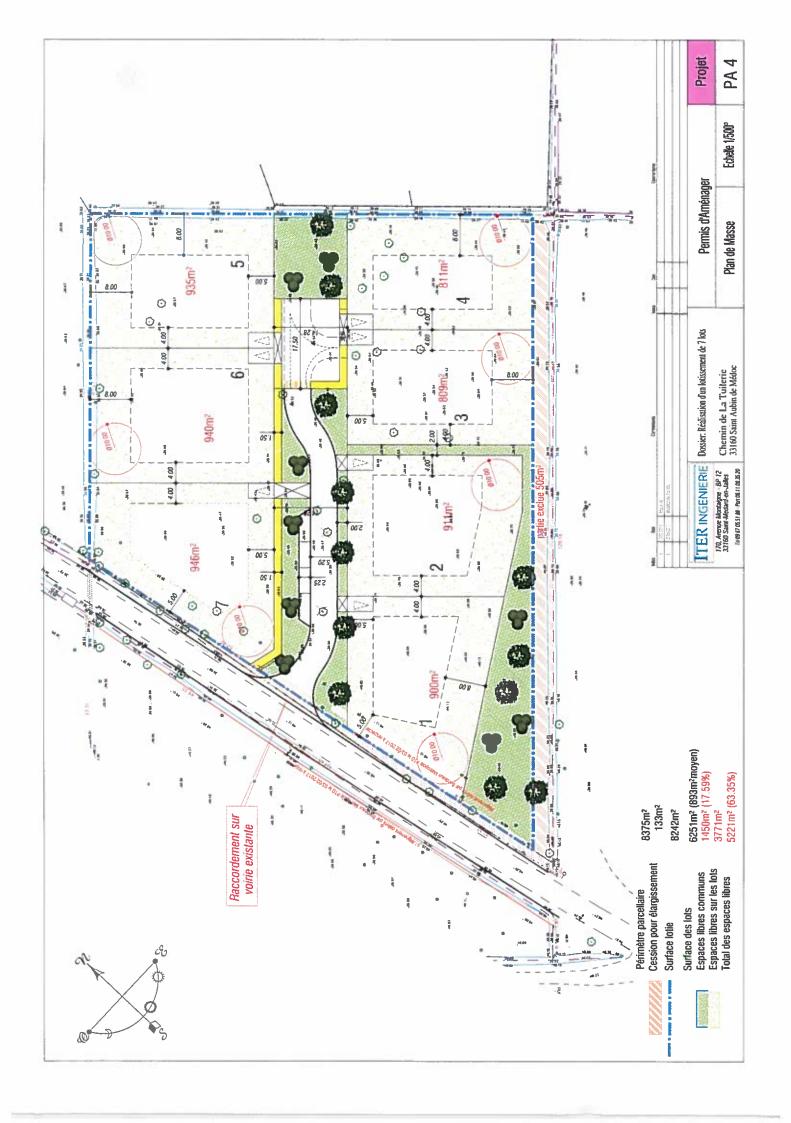
sur le cadre ci-dessus CEDEX

2011

S.A.ICL SOPRIM



















PA 6 et 7 Projet Situation dans le paysage Proche et lointain - Vue aénenne Permis d'Aménager ITER INGENIERIE Dossier: Réalisation d'un lottssement de 7 lots 170. Arene Montagre BP 12
33160 Sairt Alectard-enclates
13160 Saint Aubin de Médoc

